

LYME SANS FRONTIÈRES (LSF)

Association nationale indépendante d'intérêt général et sans but lucratif œuvrant dans le domaine de la santé

Promotion de la recherche et information sur les diagnostics et les soins de la maladie de Lyme, en particulier les formes sévères, persistantes ou/et tardives, donc chroniques de ses co-infections et plus généralement les infections dites froide ou cachées.

Strasbourg, le 09 Octobre 2023

APPEL A TEMOIGNER

CONFERENCE- DEBAT « MALADIE DE LYME » 22 OCTOBRE 2023

14h – 17h - Centre social Pavigny - Lons-le-Saunier

Cher Membre,

Dans le cadre de la médiatisation de l'événement mentionné ci-dessus, M. Eric PELLENARD (Chef des informations du quotidien LE PROGRES DU JURA) souhaiterait « *parler de la meilleure des manières auprès des lecteurs* » de son journal pour annoncer la rencontre ; il estime que « *rien ne vaut la force de l'exemple* ».

« *Aussi, avant d'aller plus loin qu'un simple entrefilet d'annonce, dit-il, il serait intéressant que vous nous orientiez vers un jurassien qui souffre de cette maladie et qui serait prêt à nous raconter son expérience, ses difficultés au quotidien... Cela nous permettrait de développer le sujet pour en parallèle, présenter le rendez-vous* ».

Accepteriez-vous de témoigner pour donner un retentissement plus grand à notre évènement ?

Comme le savez :

Dans notre pays, nombre de malades ne savent pas qu'ils sont atteints de la maladie de Lyme ; que d'autres souffrent, en silence – certains en chaises roulantes – non diagnostiqués ou mal soignés, voire sans aucun traitement ou avec un traitement inadapté à la pathologie ; sans parler de la maltraitance psychologique de la part de certains membres du corps médical.

Le plus souvent les malades et leurs familles sont désemparés devant la multitude de symptômes de la maladie et se sentent très isolés ou incompris. Cette incompréhension peut aussi concerner l'entourage familial, professionnel ou amical du malade.

Il est inacceptable que dans le pays des Droits de l'Homme, des professionnels de santé soient victimes d'intimidation et traités en parias ou injustement condamnés alors qu'ils font preuve de dévouement, de bienveillance et ouvrent de nouvelles pistes pour les diagnostics et les soins !

D'où la nécessité de dénoncer ce scandale sanitaire français en demandant la levée du déni persistant de la borréliose de Lyme dans sa forme chronique ainsi que la reconnaissance officielle de cette pathologie dans sa forme tardive ; sans parler de la demande de cessation immédiate de toutes les formes d'intimidation et de toutes poursuites engagées à l'encontre des personnels de santé qui viennent en aide aux malades de Lyme et de ses maladies associées.

D'avance un grand merci pour votre réponse que nous espérons positive pour la promotion et la défense de la Cause Lyme en adressant votre mail à PierreRauscher5@gmail.com au plus tard dimanche 15 octobre.

Solidairement,

Pierre RAUSCHER

Représentant légal de LSF, chargé des « Questions Politico-Médicales ».

Association de droit alsacien-mosellan

régie par les articles 21 à 79-IV du Code civil local

Registre des Associations du Tribunal Judiciaire de Strasbourg (Volume 92, Folio 136)
Registre de la CNIL n°1691459 - Rescrit fiscal du 31/05/2013 de la DRFP Alsace/Bas-Rhin
SIRET 794 384 156 00020 - APE 9499Z

Siège social : **Maison des Associations 1A Place des Orphelins - 67000 Strasbourg**

Contact@AssociationLymeSansFrontieres.com - Site Web www.AssociationLymeSansFrontieres.com